



L'enseignement à la loupe #43

Comment rendre l'accès des
élèves à l'apprentissage
numérique plus équitable ?



Enseignement & Apprentissage

Comment rendre l'accès des élèves à l'apprentissage numérique plus équitable ?

- Les enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine du numérique tendent à travailler dans des établissements privés dans près d'un quart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS et dans des établissements favorisés sur le plan socio-économique dans un septième des pays.
- Dans un tiers des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, les établissements où l'accès aux technologies numériques est adéquat sont plus susceptibles de compter dans leurs effectifs des enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine du numérique.
- Dans quelques pays et territoires participant à l'enquête TALIS, les enseignants ayant suivi une formation initiale couvrant le domaine des TIC tendent à travailler dans des établissements défavorisés, tandis que ceux ayant bénéficié d'une formation continue dans ce domaine travaillent en général dans des établissements favorisés.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues un outil essentiel pour les systèmes éducatifs cherchant à optimiser la qualité et l'efficacité de leur enseignement, une tendance rendue d'autant plus manifeste et pressante par la pandémie de COVID-19. Mais dans quelle mesure les élèves issus de différents milieux socio-économiques ont-ils accès à un enseignement de qualité basé sur les TIC ? Dans l'ensemble, les élèves défavorisés tendent à avoir un accès plus limité aux possibilités d'apprentissage numérique, tant à la maison qu'à l'école. Les données semblent en outre indiquer que la manière dont les enseignants présentant certaines caractéristiques sont répartis entre les établissements peut favoriser une plus grande équité. L'analyse qui suit examine ainsi plus spécifiquement deux d'entre elles : le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants dans le domaine du numérique et leur formation à l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques.

Qu'est-ce que l'enquête TALIS ?

Lancée en 2008, l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est la première grande étude internationale auprès d'enseignants et de chefs d'établissement qui examine différents aspects ayant une incidence sur l'apprentissage des élèves. Elle donne une voix aux enseignants et aux chefs d'établissement, leur permettant de contribuer à l'analyse et au développement des politiques éducatives dans des domaines clés.

Les enseignants et les chefs d'établissement en poste dans le secteur public et privé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ordinaire constituent la population internationale cible de TALIS 2018. Dans chaque pays/territoire, un échantillon représentatif de 4 000 enseignants a été prélevé de manière aléatoire dans 200 établissements, dont le chef d'établissement a aussi été sélectionné, en vue de l'enquête de 2018. Tous instruments d'enquête confondus, quelque 260 000 enseignants, représentatifs de plus de 8 millions d'enseignants dans les 48 pays et territoires participants, ont été interrogés.

Les participants à l'enquête TALIS pouvaient opter pour la mise en œuvre de l'enquête dans les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Quinze pays et territoires ont choisi d'administrer l'enquête TALIS dans l'enseignement primaire, et les données de l'enquête sont disponibles pour douze d'entre eux. Onze pays et territoires ont choisi d'administrer l'enquête TALIS dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et des données sont disponibles pour dix d'entre eux.

La collecte de données a été réalisée entre septembre et décembre 2017 pour les participants de l'hémisphère sud, et entre mars et mai 2018 pour ceux de l'hémisphère nord. Les données ayant été collectées avant la crise de la COVID-19, on notera que certaines des fréquences et relations parmi les variables présentées ici peuvent avoir changé. Le site de l'enquête TALIS (www.oecd.org/education/talis) fournit de plus amples informations.

L'enquête TALIS veille à collecter auprès des pays et territoires participants des données fiables et comparables. Conformément aux règles de l'OCDE en matière de données, une distinction visuelle entre pays et territoires est utilisée dans tous les graphiques afin de réduire les risques d'erreur d'interprétation des données.

Mieux répartir les enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine des TIC afin de renforcer l'apprentissage numérique

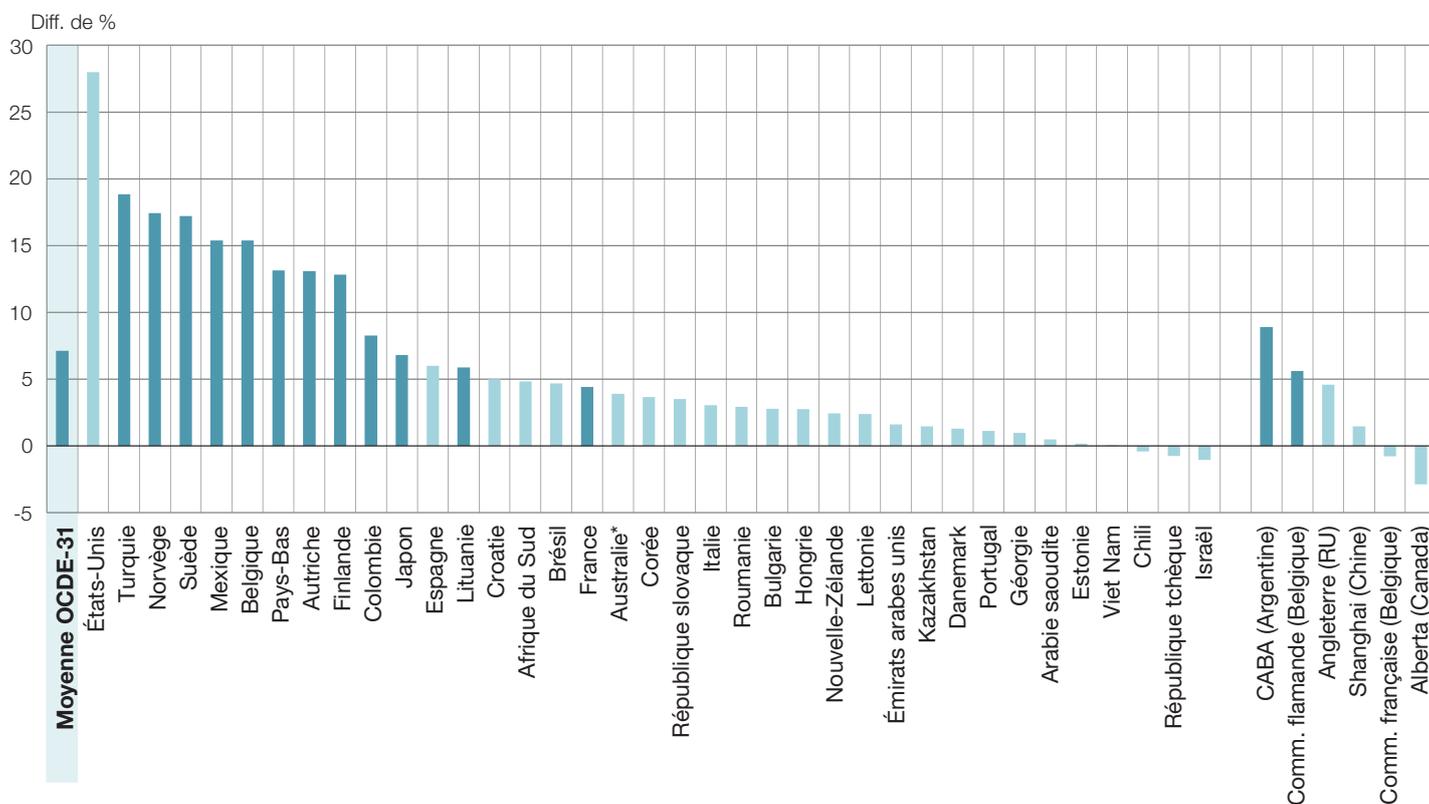
Le sentiment d'efficacité personnelle correspond à la perception qu'a un individu de sa propre capacité à accomplir une tâche spécifique. Cette perception influe sur son comportement et, par conséquent, sur sa performance. Les chercheurs, décideurs et professionnels du domaine de l'éducation s'accordent à dire que le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants est étroitement lié à leurs pratiques pédagogiques et à la qualité de leur enseignement.

En matière d'enseignement basé sur les TIC, on observe ainsi un lien entre un sentiment d'efficacité personnelle élevé chez les enseignants et leur utilisation des technologies numériques en classe. De même, les données semblent indiquer qu'une répartition équitable entre les établissements des enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine des TIC permet d'offrir aux élèves défavorisés sur le plan socio-économique les mêmes possibilités que leurs pairs favorisés d'acquérir de bonnes compétences numériques. Les enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine du numérique tendent à travailler dans des établissements privés dans près d'un quart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS et dans des établissements favorisés sur le plan socio-économique dans environ un septième des pays et territoires.

Il est intéressant de noter que ces enseignants travaillent en général également dans des établissements où un accès adéquat aux technologies numériques contribue à l'offre d'un enseignement de qualité. Ce constat vaut ainsi dans environ un tiers des pays (graphique 1), avec les exemples les plus notables en Turquie, Norvège et Suède, où les proportions d'enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine du numérique sont plus importantes dans les établissements ayant un accès adéquat aux technologies numériques que dans ceux où il est insuffisant ou inadéquat (avec respectivement un écart de 19, 17 et 17 points de pourcentage).

Graphique 1. Sentiment d'efficacité personnelle des enseignants pour l'utilisation des TIC selon les ressources des établissements dans ce domaine

Différence de pourcentage d'enseignants estimant parvenir « dans une certaine mesure » ou « dans une grande mesure » à encourager l'apprentissage des élèves à travers l'utilisation des technologies numériques entre les établissements où l'accès aux technologies numériques à usage pédagogique est adéquat et ceux où il est insuffisant ou inadéquat



* Pour ce pays, les estimations pour les sous-groupes et les écarts estimés entre sous-groupes doivent être interprétés avec une grande prudence.

Remarque : Les différences statistiquement significatives sont indiquées dans un ton plus foncé.

Les pays et territoires sont classés par ordre décroissant de la différence (en points de pourcentage) de proportion d'enseignants estimant parvenir à encourager l'apprentissage des élèves à travers l'utilisation des technologies numériques.

Source : OCDE, Base de données TALIS 2018.

De toute évidence, les enseignants ont besoin des technologies et outils numériques adéquats pour mener à bien leur mission. Leur accès à des ressources TIC de qualité peut les aider à se sentir plus confiants pour leur utilisation et améliorer leur sentiment d'efficacité personnelle en la matière. Néanmoins, les données de l'enquête TALIS révèlent d'importantes disparités dans la répartition des ressources numériques. Il est ainsi plus fréquent pour les établissements défavorisés sur le plan socio-économique, les établissements publics et ceux situés en zones rurales d'indiquer disposer d'un accès inadéquat aux technologies numériques. Ce constat vaut par exemple pour les établissements défavorisés dans un quart des pays et territoires TALIS disposant de données, et pour les établissements publics dans un tiers des pays et territoires.

Équilibrer la formation initiale et continue dans le domaine des TIC

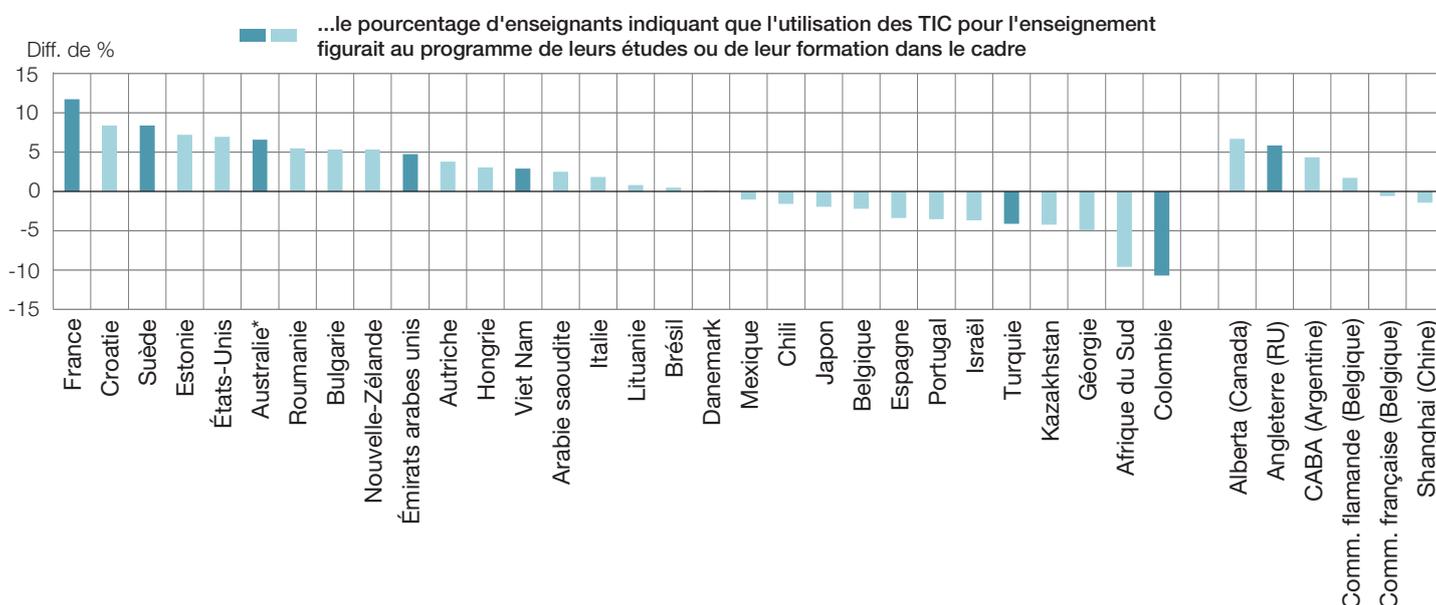
Si l'on attend des enseignants qu'ils fassent un usage efficace des ressources numériques dont ils disposent, il faut tout d'abord s'assurer qu'ils soient correctement formés à l'utilisation des TIC en classe, et ce tant dans le cadre de la formation initiale que continue. Il est en outre essentiel que la répartition de ces enseignants bien formés soit équitable entre les établissements afin que tous les élèves puissent avoir accès à un enseignement de qualité basé sur les TIC.

Les enseignants indiquant que les TIC figuraient au programme de leur formation initiale tendent à travailler dans des établissements situés en zones rurales, des établissements publics et des établissements défavorisés sur le plan socio-économique, tandis que ceux ayant suivi une formation continue dans ce domaine enseignent en général dans des établissements privés et des établissements favorisés sur le plan socio-économique (graphique 2). Malgré des disparités de composition entre les pays, ces tendances s'observent dans environ un septième des pays TALIS.

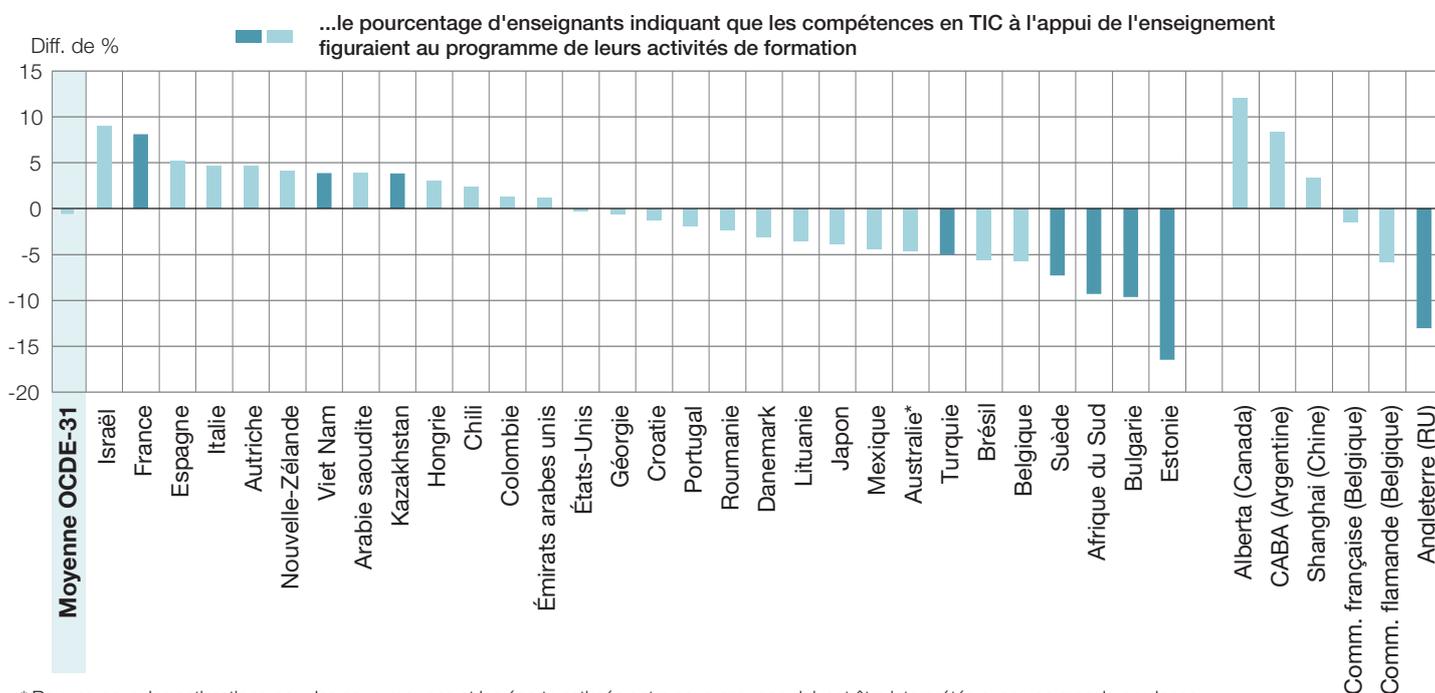
Dans quelques pays/territoires, les enseignants dont la formation initiale couvrait les TIC se concentrent par exemple dans les établissements défavorisés, tandis que ceux ayant suivi une formation continue dans ce domaine se concentrent dans les établissements favorisés. L'écart entre établissements défavorisés et favorisés est ainsi de 8 points de pourcentage en Suède et 6 points de pourcentage en Angleterre (Royaume-Uni) en ce qui concerne la proportion d'enseignants dont la formation initiale couvrait les TIC, et de -7 points de pourcentage en Suède et -13 points de pourcentage en Angleterre (Royaume-Uni) en ce qui concerne celle des enseignants ayant suivi une formation continue dans ce domaine. Dans les établissements défavorisés, la forte proportion d'enseignants dont la formation initiale couvrait les TIC pourrait refléter le plus jeune âge du personnel enseignant de ces établissements, l'intérêt pour les TIC n'ayant eu de cesse de croître ces dernières années. Parallèlement, la plus forte proportion d'enseignants suivant des activités de formation continue dans le domaine du numérique dans les établissements favorisés semble indiquer l'existence d'un mécanisme de rééquilibrage permettant, via la formation continue, de pallier les éventuelles lacunes de la formation initiale.

Graphique 2_[1/2]. Compétences des enseignants en TIC selon la composition socio-économique de l'effectif d'élèves de l'établissement

Différence entre les établissements présentant une forte concentration d'élèves défavorisés¹ et ceux présentant une faible concentration d'élèves défavorisés en ce qui concerne...



Différence entre les établissements présentant une forte concentration d'élèves défavorisés¹ et ceux présentant une faible concentration d'élèves défavorisés en ce qui concerne...



* Pour ce pays, les estimations pour les sous-groupes et les écarts estimés entre sous-groupes doivent être interprétés avec une grande prudence.

Remarque : TIC est l'acronyme pour les technologies de l'information et de la communication.

Les différences statistiquement significatives sont indiquées dans un ton plus foncé.

1. Par forte concentration d'élèves défavorisés, on entend les établissements scolarisant plus de 30 % d'élèves issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Par faible concentration d'élèves défavorisés, on entend les établissements scolarisant au plus 10 % d'élèves issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Les pays et territoires sont classés par ordre décroissant de la différence (en points de pourcentage) de proportion d'enseignants indiquant que les TIC figuraient au programme de leur formation dans le cadre institutionnel (graphique du haut) et de proportion d'enseignants indiquant avoir participé à des activités de formation continue dans le domaine des TIC (graphique du bas).

Source : OCDE, Base de données TALIS 2018.

Pour conclure

Bien qu'un accès adéquat aux TIC ne soit pas nécessairement le facteur le plus important pour un apprentissage numérique efficace, les données de plusieurs pays et territoires montrent qu'il est associé à certaines caractéristiques des enseignants améliorant la performance des élèves, en l'occurrence ici leur sentiment d'efficacité personnelle dans le domaine du numérique. Des recherches plus approfondies sont donc nécessaires afin de déterminer comment un accès adéquat aux technologies numériques peut contribuer à améliorer l'équité de la répartition des enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé dans le domaine du numérique.

Les enseignants doivent par ailleurs disposer des compétences numériques de base afin de pouvoir intégrer efficacement les TIC dans leur enseignement. S'il peut être difficile de parvenir, via les pratiques de recrutement, à une répartition équitable des enseignants ayant bénéficié de ce type de formation initiale, il est en revanche possible de pallier les éventuelles lacunes de compétences en proposant une formation continue ultérieure dans les établissements où les enseignants n'ayant pas bénéficié d'une formation initiale couvrant les TIC sont plus susceptibles de travailler. Les disparités de compétences s'en trouveraient ainsi atténuées. Si les décideurs ont connaissance des modalités de répartition des enseignants insuffisamment formés dans le domaine du numérique, ils seront alors plus à même de mettre en place les mesures correctives nécessaires, le cas échéant.

www.oecd.org/education/talis/

Personne à contacter

Asuka Ohagi (asuka.ohagi@oecd.org) et talis@oecd.org.

Remarque

L'auteur tient à remercier Pablo Fraser et Gabor Fülöp (analystes), Hélène Guillou (statisticienne), ainsi qu'Emily Groves (assistante de projet), de l'OCDE, pour leur contribution à la préparation de ce numéro de *L'enseignement à la loupe*.

Pour en savoir plus

OCDE (2022), *En finir avec la fracture scolaire : Avoir des enseignants chevronnés dans les établissements qui en ont le plus besoin*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/92b75874-en>.

La publication de ce document relève de la responsabilité du secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédias de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.

Crédits photo : Première de couverture © Rawpixel ;
quatrième de couverture © Rawpixel, © wavebreakmedia, © Rawpixel

